Le théâtre des Jésuites et des Augustins dans leurs collèges de Lille du XVIe au XVIIIe siècle.

Numéro d'inventaire: 1979.25599

Auteur(s) : Léon Lefebvre Type de document : livre

Éditeur : Berger-Levrault et Cie (18 rue des Glacis, Nancy Nancy)

Imprimeur : Berger-Levrault et Cie

Date de création : 1907

Collection: Annales de l'Est et du Nord **Description**: Brochure cousue, In-8°.

Mesures: hauteur: 245 mm; largeur: 160 mm

Notes: Extrait des Annales de l'Est et du Nord (n°1). Dédicace ms. de l'auteur.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Art dramatique

Spectacles réalisés par des élèves

Filière : Institutions privées

Niveau: aucun

Nom de la commune : Lille Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 23 Mention d'illustration

ill.

Lieux: Nord, Lille

LE

THÉATRE DES JÉSUITES

ET DES AUGUSTINS

DANS LEURS COLLÈGES DE LILLE

du XVIe au XVIIIe siècle

PAR

LÉON LEFEBVRE

IMPRIMEUR

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE ET DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

Extrait des Annales de l'Est et du Nord. - Nº 1. 1907

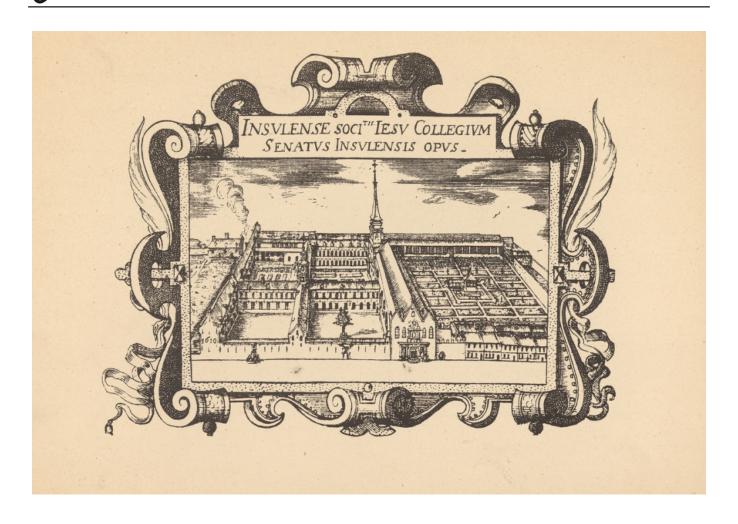


NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

1907



LE

THÉATRE DES JÉSUITES

ET DES AUGUSTINS

DANS LEURS COLLÈGES DE LILLE

DU XVIº AU XVIIIº SIÈCLE

COLLÈGE DES JÉSUITES (1592-1765)

Vers la seconde moitié du seizième siècle, les spectacles scolaires avaient repris en France leur ancienne faveur. Les écoliers de Boncourt, de Beauvais, du Plessis, d'Harcourt jouaient des tragédies, des comédies et des farces où la morale, il est vrai, n'était pas toujours suffisamment respectée. Lorsque la compagnie de Jésus eut fondé ses nombreux collèges, elle comprit que ce genre de divertissement, sagement réglementé, pouvait offrir aux jeunes gens un plaisir délicat et honnête, susceptible de créer entre eux une noble émulation.

Les récréations littéraires devinrent de tradition dans ces établissements; on y composait, on y expliquait énigmes, charades, logogriphes, anagrammes, rébus et « advineaux » (¹).

1. Le P. Joseph Jouvency, dans son traité intitulé: Ratio discendi et docendi, dont la première édition est de 1692, et qui fut plus tard préconisé par Rollin et Voltaire, consacre un chapitre à l'énigme et au gryphe (p. 118-124 de l'édition de 1778).